



CDEN du 8 février 2022

Madame la Préfète,

Madame la DASEN,

Mesdames et messieurs, membres du CDEN,

Deux points essentiels sont inscrits à l'ordre du jour. Nous nous permettrons de commencer par un troisième : la « crise sanitaire » que nous traversons tous et toutes et plus particulièrement l'Education Nationale.

Pour imaginer, on pourrait dire que le bateau tangue mais ne coule pas. La crise sanitaire qui dure depuis deux ans, produit ses vagues, provoquant absences chez les élèves comme chez les personnels. Notre système, et tous les agents qui y travaillent sur le terrain, des écoles aux services de la DSDEN, essaie de les amortir en faisant preuve d'adaptabilité mais surtout en faisant avec les moyens du bord, qui sont souvent submergés et en travaillant plus que de raison. A cette mer instable, s'ajoutent des vents violents : les consignes d'un ministère. Parfois dans un sens, parfois dans l'autre, sans que l'on ne sache vraiment d'où ni pourquoi. Toujours est-il que les voiles se déchirent, le lien entre l'Institution et ses agents s'effrite au quotidien un peu plus.

On peut mutuellement se féliciter, le bateau ne coule pas, mais l'UNSA Education ne peut taire qu'il prend l'eau au quotidien. Depuis notre croisière de deux ans sans escale, les tempêtes se succèdent, sans moyens humains suffisants. Pas de poste supplémentaire de remplaçant. Des contrats tellement peu attractifs qu'on peine à recruter, là où l'UNSA Education ne cesse de répéter qu'il faut des fonctionnaires, formés, et avec un emploi stabilisé. Quel matelot voudrait prendre une mer agitée sans n'avoir jamais navigué auparavant et pour une solde dérisoire, avec comme seule garantie le soutien d'une équipe de matelots épuisés, et qui sait que lorsqu'une femme ou un homme tombe à la mer il n'y aura personne pour les remplacer mais qu'il faudra tout de même continuer à ramer ? Même le poste d'assistance sociale est toujours vacant, car là aussi les candidats ont fui malgré tous les efforts de l'administration locale. Notre bateau navigue avec les moyens du bord. Conséquence, un épuisement quotidien, et un mal être profond grandissant chez les personnels. En pédagogie nous apprenons pourtant de nos erreurs...

Nous souhaitons attirer votre attention sur la nouveauté des lauréats concours à la rentrée, une partie sera titulaire du Master MEF et donc en classe à 100% moins les périodes de formation. L'UNSA Education aurait souhaité que le ministère ait arrêté les modalités de formation en amont, afin que l'administration locale puisse faire son travail avec des données stables et par ricochet, que les élèves puissent bénéficier des meilleures conditions d'enseignement. Mais nous ne pouvons savoir la part des lauréats qui n'ont pas le master MEF et qui ne seront en classe qu'à 50%. Les projections ministérielles tablent sur 80% de lauréats MEF, mais nous n'avons pas de boules de cristal. Encore un casse-tête supplémentaire pour le terrain en ce qui concerne la réservation et la constitution de leurs postes...

Alors nous pourrions nous réjouir des rayons de soleil et du maintien du nombre de postes dans les départements ruraux de notre académie alors même que nous perdons, encore, trop d'élèves. Mais c'est difficile quand nous voyons que ces moyens maintenus sont clairement pris sur ceux du second degré. De plus voilà bientôt dix ans que l'Aveyron perd annuellement 300 à 400 élèves, toujours sur le podium académique, voire avec la médaille d'or des pertes. Pourtant la demande de l'Unsa Education d'en faire une analyse méticuleuse et de lutter contre ne trouve pas d'écho. Le rayon de soleil est bien mince car il ne permettra pas de répondre à tous les besoins que nous évoquerons lors de ce CDEN.

Le dernier point à l'ordre du jour concerne la sectorisation des collèges. L'an dernier d'ailleurs, l'UNSA Education avait interpellé le CDEN pour que la réactualisation évite des incohérences. Nous avons mis le doigt sur celle d'avoir deux écoles, d'un même RPI, réparties sur deux secteurs de collèges. Nous défendons l'idée qu'un secteur de collège permet de rassembler des enfants d'un même territoire tout en développant une mixité sociale dans les valeurs de la République. Pourtant, le RPI cité restera en l'état. Plus grave, cette carte ne répondra plus globalement que très partiellement à ces valeurs.

En effet, lorsque les établissements privés participent à la construction de cette nouvelle sectorisation, c'est un nouvel aveu de la vision de deux systèmes – public et privé – qui seraient complémentaires. Lors de CDEN précédents, le conseil départemental, par la voie de ses représentant·e·s, nous a déjà expliqué que les bons résultats scolaires étaient dus à cette concurrence, que le coût du privé n'était pas exorbitant, que sans les établissements privés, de toute manière nous ne pourrions répondre aux besoins. L'UNSA Education ne partage pas ce point de vue.

La carte nationale des départements avec des bons résultats ne montre aucune corrélation avec l'implantation de l'enseignement privé dans ces départements – qui, rappelons-le est très minoritaire dans notre pays. En termes de soutien du privé, l'UNSA Education dénonce que notre département donne bien plus que ce que ne lui oblige la loi, en étant parfois le seul à le faire dans l'académie, certaines communes heureusement minoritaires en font d'ailleurs autant. A ceci s'ajoute la problématique du transport : les circuits sont faits en prenant en compte tous les établissements, publics et privés. Pire encore, il existe même des circuits de transport scolaire pour ôter des élèves d'une commune et les conduire dans une autre commune, tout cela aux frais des contribuables.

Notre propre administration joue aussi son rôle dans cette problématique. Pour l'UNSA Education l'organisation des options dans les collèges et les lycées ne peut se faire sur l'appui des établissements publics et privés. Sinon certains élèves n'ont pas d'autres choix que de se scolariser dans le privé pour avoir une option non disponible dans l'enseignement public...

Alors après tout, s'il n'existait aucune différence entre enseignement privé et enseignement public, pourquoi ne fusionne-t-on pas les deux systèmes ? Des économies de postes et de moyens seraient faits. Les règles départementales seraient alors appliquées à toutes les écoles aveyronnaises et il n'y aurait pas d'échappatoires, pour les contourner, comme actuellement.

Et bien pour la loi, il existe des différences : l'article L212-2 du code de l'Education indique, je cite que « Toute commune doit être pourvue au moins d'une école élémentaire publique » tout en permettant les RPI. Je vous la laisse pour le Procès-Verbal. A noter qu'à la rentrée 2021 l'école primaire privée ne perdait que 0,96 % de ses effectifs alors que l'école publique en perdait 1,77 %. L'UNSA Education dénonce cette tendance depuis 5 ans, chiffres à l'appui : sur les 5 dernières années le privé a perdu 5,75 points cumulés de ses élèves et le public, 8,75. C'est pour nous le signe d'un manque de soutien à l'Ecole Publique.

Et pour l'UNSA Education, comme pour la loi, il existe des différences

Dans l'enseignement public, nous respectons la loi : nous n'organisons pas de portes ouvertes lorsqu'elles sont interdites contrairement à ce qu'ont pu faire une partie des établissements privés.

Dans l'enseignement public, nous accueillons TOUS les élèves, gratuitement. Nous ne sélectionnons pas nos élèves, ni ne demandons à un élève de troisième de s'inscrire en candidat libre au brevet, de peur de faire baisser notre moyenne. Rappelons que nos impôt payent les professeurs des élèves qui payent l'école privée.

Dans l'enseignement public, la fraternité s'emploie au singulier. Nous n'ôtons pas un jour de classe avant les vacances de Noël pour une journée des fraternités qui se présente surtout comme une bonne bouffe à midi et une petite réunion optionnelle. L'indécence étant parfois allée dans le département pour les écoles privées qui la pratiquent à « déplacer » ces journées de classe à des mercredis matin, veille de pont de fêtes...religieuses, avec donc un fort taux d'absentéisme.

Dans l'enseignement public, nous pratiquons l'honnêteté, et n'affirmons donc pas par voie de presse qu'il existe une classe pour des enfants de maternelle en omettant de préciser qu'il n'y a pas d'enseignant pour cette ...euh ... « classe ».

Dans l'enseignement public, nous travaillons sur la laïcité avec la neutralité qui l'accompagne, sans conflit d'intérêt.

Les différences sont nombreuses et L'UNSA Education appelle donc tous les acteurs de l'Education, représentant·e·s de la République ici autour de la table, à travailler pour l'Ecole Publique et ses valeurs.